



N° 6 – MARS 2018

INFORMATIONS STATISTIQUES

BILAN ET ÉTAT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE EN 2017

La croissance de la population résidente du canton de Genève s'accélère quelque peu en 2017, après avoir nettement ralenti en 2016. La population augmente de 4 515 personnes, soit + 0,9 % en 2017, contre + 0,6 % en 2016. A titre de comparaison la hausse était de 1,7 % en 2015 et 1,8 % en 2014. A fin décembre 2017, la population résidente totale du canton s'établit à 498 221 habitants, dont 40,2 % d'étrangers.

En 2017, la croissance démographique genevoise s'explique à nouveau par le jeu des migrations. Le solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs) est modérément élevé, mais il est supérieur à celui de 2016 (il passe de

1 360 à 2 738 personnes). Sa contribution à la croissance s'élève à 61 %. Les 39 % restants sont dus au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) qui correspond à 1 777 personnes, un niveau proche de ceux enregistrés ces dernières années.

Après avoir franchi le cap des 200 000 étrangers en 2015, Genève compte presque 300 000 Suisses et s'approche du cap du demi-million d'habitants.

On recense 138 personnes âgées de 100 ans ou plus à fin 2017 (22 hommes et 116 femmes). La doyenne a 113 ans et le doyen 111 ans.

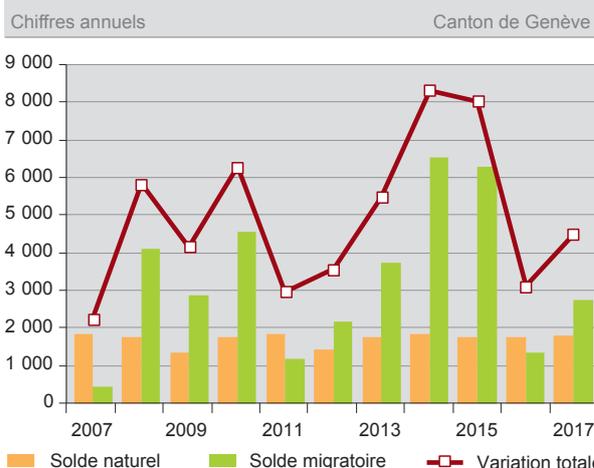
Bilan démographique selon l'origine, en 2017

Chiffres annuels	Canton de Genève		
	Suisses	Etrangers	Total
Population en début d'année	293 586	200 120	493 706
<i>Mouvement naturel</i>			
Naissances	3 083	2 030	5 113
Décès	2 589	747	3 336
Solde naturel	494	1 283	1 777
<i>Mouvement migratoire extérieur (1)</i>			
Immigrés	4 859	17 526	22 385
Emigrés	7 223	12 424	19 647
Solde migratoire	- 2 364	5 102	2 738
Changement d'origine	6 048	- 6 048	-
Variation totale	4 178	337	4 515
Population en fin d'année	297 764	200 457	498 221

(1) Personnes en provenance ou à destination de l'extérieur du canton.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Solde naturel et solde migratoire, depuis 2007 (1)



(1) Solde naturel : naissances - décès. Solde migratoire : immigrés - émigrés.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

BAISSE DU NOMBRE D'ÉTRANGERS À GENÈVE

Après avoir passé le seuil des 200 000 personnes en 2015, la population résidente étrangère a diminué de 1 863 personnes en 2016 et n'augmente que très faiblement en 2017 (337 personnes supplémentaires en une année, soit + 0,2 %), malgré un gain migratoire et un gain naturel élevés (respectivement + 5 102 et + 1 283 personnes). A fin 2017, elle atteint 200 457 personnes.

Ce résultat s'explique par le fait qu'un grand nombre d'étrangers sont devenus suisses (6 048). Ce mouvement, déjà constaté en 2015 et 2016, est sans doute imputable à la proximité de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la nationalité, le 1er janvier 2018 et qui rend plus contraignante l'obtention de la nationalité suisse¹.

L'opération « papyrus »

L'opération « papyrus » lancée par le Conseil d'Etat genevois en septembre 2015 vise à régulariser sous certaines conditions² les sans-papiers qui résident et travaillent dans le canton.

Du point de vue statistique, cette opération a un effet sur le nombre d'arrivées dans le canton, qui s'accroît et fait ainsi augmenter le nombre d'étrangers. En 2017, 3 % des 17 526 arrivées d'étrangers correspondent à des régularisations.

A fin 2017, les étrangers représentent 40,2 % de la population résidente du canton, une proportion en baisse depuis le plafond atteint en 2015 (41,2 %). Six communes affichent une proportion supérieure à 40 % : Pregny-Chambésy (53 %), la ville de Genève (48 %), Vernier (44 %), Meyrin (44 %), le Grand-Saconnex (41 %) et Versoix (41 %). Parmi elles, Pregny-Chambésy est la seule commune avec une population inférieure à 10 000 habitants.

Près des deux tiers des étrangers sont originaires de l'UE28/AELE, 8 % d'un autre pays européen et 27 % d'un autre continent. Les quatre communautés étrangères les plus importantes sont, dans l'ordre, la portugaise, la française, l'italienne et l'espagnole. Ces quatre nationalités représentent 103 281 habitants, soit 52 % de la population étrangère totale et 79 % de la population de l'UE28/AELE. Cette structure est stable.

Plus de la moitié (54 %) des résidents étrangers sont titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C), 31 % d'une autorisation de séjour (permis B) et 11 % correspondent aux fonctionnaires internationaux et aux membres de leur famille. Les 4 % restants sont des personnes relevant du domaine de l'asile ou des titulaires d'une autorisation de courte durée (permis L).

FORTE HAUSSE DE LA POPULATION SUISSE GRÂCE AUX NOMBREUSES NATURALISATIONS

Fin 2017, la population de nationalité suisse s'élève à 297 764 personnes. Pour la troisième année consécutive, sa croissance annuelle est marquée (4 178 personnes), soutenue par le grand nombre de naturalisations, qui, si elles réduisent la hausse de la population étrangère, contribuent d'autant à la croissance de la population suisse.

Le taux brut de naturalisation est par conséquent élevé (3,1 %). Il l'était déjà en 2016 et 2015 (respectivement 3,6 % et 3,5 %). Il était par contre bien plus faible avant l'annonce de la révision de la loi sur la nationalité (1,3 % en 2014).

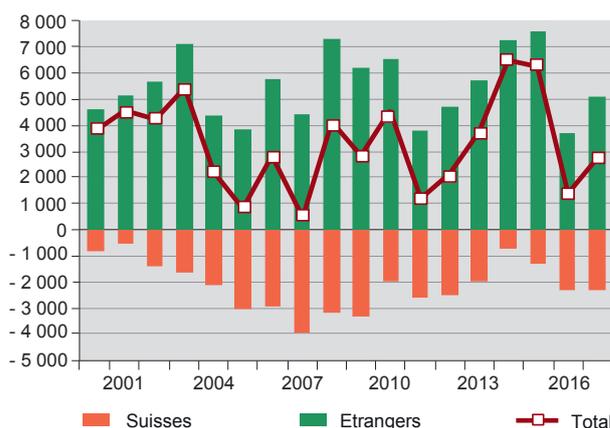
Logiquement, la majorité (74 %) des étrangers qui sont devenus suisses étaient titulaires d'un permis C. Les fonctionnaires internationaux et membres de leur famille en représentent 12 % et les titulaires d'un permis B, 13 %. Rappelons qu'avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la naturalisation, seuls les titulaires de permis C pourront faire une demande de naturalisation.

UN GAIN MIGRATOIRE EN HAUSSE

En 2017, le solde migratoire est à nouveau le principal moteur de la croissance démographique du canton. Ce n'était pas le cas en 2016. Il est de 2 738 personnes en 2017, contre 1 360 en 2016.

Cet excédent migratoire s'explique par le gain migratoire étranger, qui s'élève à 5 102 personnes, dont 2 668 ressortissants de l'UE28/AELE, alors que, comme chaque année depuis 1981, le solde migratoire est négatif pour les Suisses (- 2 364).

Solde migratoire extérieur du canton, selon l'origine, depuis 2000 (1)
Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Solde migratoire: immigrés - émigrés

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

¹ A partir du 1^{er} janvier 2018, seuls les étrangers titulaires d'un permis d'établissement peuvent accéder à la naturalisation, notamment.

² Opération Papyrus : <https://www.ge.ch/document/brochure-papyrus/telecharger>.

UNE IMMIGRATION EN LÉGÈRE HAUSSE

En 2017, 22 385 personnes sont arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays) pour s'installer à Genève. Cet effectif est en légère hausse par rapport à celui de 2016 (21 226 immigrés), mais il reste bas en comparaison historique. Les arrivées de ressortissants suisses sont stables en 2017 par rapport à 2016. Celles des étrangers, qui en représentent plus des trois quarts, soit 17 526 personnes, augmentent d'environ 1 100 personnes. Les nationalités les plus représentées sont la française (22 %), l'italienne (8 %), la portugaise (6 %), l'espagnole (6 %), l'anglaise (4 %) et l'étasunienne (4 %).

Plus des deux tiers (69 %) des immigrés étrangers ont un permis B, 16 % un permis L et 5 % un permis C. De leur côté, les diplomates, fonctionnaires internationaux et membres de leur famille constituent 8 % des arrivées d'étrangers et les personnes relevant du domaine de l'asile 4 %.

Le nombre d'arrivées de requérants d'asile (permis N) a nettement ralenti en 2017. Il atteint 622, contre 1 074 en 2016 et 1 993 en 2015. L'intervention des pays européens pour réguler les flux en matière d'asile explique en partie ce ralentissement.

Les 2 736 immigrés titulaires d'un permis L s'installent dans le canton essentiellement pour y travailler (56 % du total) et pour s'y former (33 %). Les 12 013 immigrés ayant un permis B s'établissent principalement pour travailler (43 % d'entre eux), dans le cadre du regroupement familial (33 %) ou pour se former (15 %).

Les immigrés étrangers ayant une nationalité de l'UE28/AELE s'installent dans le canton surtout pour y exercer une activité lucrative (57 %), alors que les « hors UE28/AELE » s'établissent principalement dans le cadre du regroupement familial (31 %) ou pour se former (25 %). Seuls 9 % d'entre eux viennent pour travailler.

La très grande majorité (91 %) des immigrés étrangers ayant un lieu de provenance connu³ viennent de l'étranger, surtout de France ; les autres du reste de la Suisse, principalement du canton de Vaud. Les immigrés suisses arrivent surtout de l'étranger (56 %), essentiellement de France (28 %), puis du canton de Vaud (22 %).

Les immigrés sont majoritairement potentiellement actifs : 57 % sont âgés de 20 à 39 ans et 21 % de 40 à 64 ans, ce qui contribue à compenser les effets du vieillissement de la population.

Le rapport de dépendance établit le rapport entre l'effectif de la population inactive (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans). En 2017, il est de 33 personnes âgées de 0-19 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans et de 26 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes d'âge actif. En 2007, il était respectivement de 35 et de 24.

³ Pour 13 % des étrangers et 7 % des Suisses, la provenance est inconnue.

UNE ÉMIGRATION EN BAISSÉ

Depuis 2015, le nombre de personnes qui ont quitté le canton chaque année est en baisse. En 2017, 19 647 départs sont enregistrés (19 866 en 2016 et 21 385 en 2015). Si le nombre de départs de Suisses (7 223) est stable depuis 2015, les étrangers sont moins nombreux à avoir quitté le canton : 12 424 en 2017, soit une baisse de 2 % par rapport à 2016 et de 13 % par rapport à 2015 (- 5 % entre 2015 et 2017 pour les étrangers ayant une nationalité de l'UE28/AELE).

Huit émigrés étrangers sur dix partent pour l'étranger et deux sur dix ailleurs en Suisse⁴. Parmi les émigrés suisses, six sur dix vont à l'étranger et quatre sur dix dans un autre canton. Dans l'ensemble, les destinations les plus fréquentes sont la France et le canton de Vaud : 39 % des émigrés partent s'y installer.

UN GAIN NATUREL ÉLEVÉ

En 2017, le nombre de naissances atteint 5 113 et dépasse pour la quatrième fois la barre des 5 000, après 2013, 2015 et 2016.

Le nombre de décès est également important (3 336). Seulement deux décès sur dix concernent une personne étrangère. Les décès d'étrangers naturalisés suisses sont comptés dans le nombre de décès des Suisses.

Ainsi, le solde naturel atteint 1 777 personnes en 2017. Il est plus important pour les étrangers (+ 1 283) que pour les Suisses (+ 494). Cette différence s'explique essentiellement par le faible nombre de décès d'étrangers (747), une partie d'entre eux devenant suisses après un certain nombre d'années.

ÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

Fin 2017, comme depuis fin 2015, 13 communes sur 45 comptent plus de 10 000 habitants⁵. Elles groupent 419 409 personnes, soit 84 % de la population du canton.

Deux types de mouvement migratoire sont distingués dans les communes : avec l'extérieur du canton ou intercommunales. Ceux avec l'extérieur du canton (+ 2 738 personnes dans l'ensemble du canton) représentent un gain de 2 480 habitants pour la ville de Genève. Les communes de la première couronne⁶ en gagnent 233, celles de la deuxième couronne⁷ 16 et les communes périurbaines⁸ 9.

⁴ Pour 28 % des étrangers et 6 % des Suisses, la destination est inconnue

⁵ Par ordre de taille décroissant : Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge, Onex, Thônex, Versoix, Grand-Saconnex, Chêne-Bougeries, Veyrier, Plan-les-Ouates et Bernex.

⁶ Communes de la première couronne : Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier.

⁷ Communes de la deuxième couronne : Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier.

⁸ Communes périurbaines : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres.

Au jeu des mouvements intercommunaux, soit des personnes qui quittent une commune du canton pour une autre, la ville de Genève perd 2 033 habitants. Les communes de la première couronne en gagnent 396 (principalement Chêne-Bougeries, Onex et Lancy), celles de la deuxième couronne 1 062 (principalement Meyrin) et les communes périurbaines 575 (principalement Troinex).

Schématiquement, les personnes en provenance de l'extérieur du canton s'installent en ville de Genève, tandis que les personnes qui déménagent à l'intérieur du canton quittent la ville de Genève pour s'établir dans les communes périphériques.

En cumulant solde migratoire et solde naturel, la ville de Genève gagne 1 323 habitants, principalement dans les secteurs d'Eaux-Vives – Lac (+ 454 habitants) et Jonction-Plainpalais (+ 263 habitants ; construction de l'*Ecoquartier Jonction*). Sept communes perdent des habitants en 2017. Les plus fortes baisses sont enregistrées au Grand-Saconnex (- 171) et à Bernex (- 67). A l'opposé, la population de la commune de Meyrin (+ 804 habitants) connaît la plus forte augmentation, après celle de la ville de Genève, suivie de Carouge (+ 415). Les nombreux nouveaux logements construits à Meyrin, dans le quartier des Vergers, et à Carouge expliquent en partie cette progression. Les autres communes genevoises où les augmentations sont marquées sont : Chêne-Bougeries (+ 329), Lancy (+ 284), Onex (+ 152), Thônex (+ 146), Plan-les-Ouates (+ 145), Troinex (+ 128) et Chêne-Bourg (+ 127).

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la population peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCSTAT :

- Etat et évolution de la population (https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_01)
- Migration et intégration (https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02)